

RESIDENCE.....
TERRITOIRE.....



A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent ^{neuf} ~~cent~~ ^{le 7}
jour du mois de ~~février~~ ^{février} 1959, Nous.....
(grade)..... nous trouvant à.....
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
~~le marquis~~ ^{Cleurent} collecteur dûment délégué par Monsieur
l'Administrateur de Territoire de ~~Kibungu~~ ^{Kibungu} en date du.....
..... ~~7~~ ⁷ ~~février~~ ^{février} 1959 et avons constaté.....
ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte			
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour			
Acquits distribués			

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	188	3	200
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	176	3	-4
Acquits distribués	12	-	196

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....I.C. à.....Frs=
I.S. à.....Frs=
I.B. à.....Frs=
Total

Exercice en cours:.....I.C. 12 à x 4.12.5 Frs= 4.950
I.S. - à.....Frs=
I.B. 196 à x 7.15.....Frs= 22.540
Total 27.490

Encaisse pratique

Pièces de

Pièces de

Autres valeurs - espèce

Nombre	Total
1,000	3.000
500	1.500
100	10.200
50	5.850
20	4.680
10	1.870
5	5
50	
20	
5	165
2	14
1	71
0,50	2
<i>shil 20x6,65 =</i>	
Total	27.490

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas).
 Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs
 L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

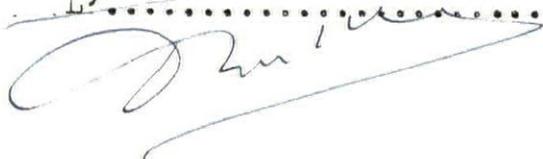
Observations sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

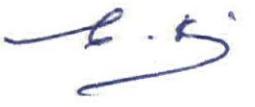
Registre Modèle B.

Le registre est conservé à.....dans.....
 et le Territoire a mis à la disposition du
 collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....


Le collecteur,



3784 2.974.1 37

347 22 211.1 37
 347 73

RESIDENCE *du Ruanda*
 TERRITOIRE *de Kibungu*

A.I.M.O.
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T.
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *deux cent neuf* le *7*
 jour du mois de *décembre*, Nous
 (grade) nous trouvant à
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *SAMERI. Guariste*
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
 toire de *Kibungu* en date du *1 Janvier 1959* et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>254</i>	<i>3</i>	<i>39</i>
<i>240</i>	<i>3</i>	<i>11</i>
<i>14</i>	<i>-</i>	<i>28</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : ~~444~~ I.C. à ~~412,50~~ F = ~~44~~
 I.S. à F =
 I.B. à F =

Total

Exercice en cours : *14* I.C. à *412,50* F = *5775*
 I.S. à F =
28 I.B. à *115* F = *3220*

Total

8995

Encaisse pratique.

Billets de

	Nombre	Total
1.000		3000 X
500		500 X
100		4400 X
50		700 X
20		280 X
10		110 X
5		
<hr/>		
Pièces de	50	
	20	
	5	
	2	
	1	5
	0,50	
Titres valant espèce		
Total		8995

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

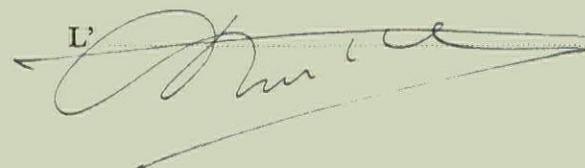
L'argent est conservé à dans

..... et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur,



L' 

RESIDENCE.....
 TERRITOIRE

A.I.M.O.
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T.
 INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent ~~vingt-neuf~~ *septante-sept*... 7-77-59
 jour du mois de ~~septembre~~ *decembre*..... Nous.....
 (grade) ~~Portalet~~ *Portalet*..... nous trouvant à ~~Kibungu~~ *Kibungu*.....
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
collecteur dûment délégué par Monsieur
 l'Administrateur de Territoire de ~~Kibungu~~ *Kibungu*..... en date du ~~10/12/59~~ *10/12/59*
et avons constaté.....
 ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte			
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour			
Acquits distribués			

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	123	8	135
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	110	8	123
Acquits distribués	13	-	12

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....I.C. à.....Frs=
 I.S. à.....Frs=
 I.B. à.....Frs=

Total

Exercice en cours:.....I.C. 13 à 412,50 Frs= 5.362,50
 I.S. à.....Frs=
 I.B. 12 à 115,00 Frs= 1.380,00

Total

6.742,50

Encaisse pratique

Billets de

Pièces de

en valant espèce

	Nombre	Total
1.000		-
500		-
100		4 800 X
50		1 500 X
20		340 X
10		90 X
5		-
50		-
20		-
5		5 X
2		-
1		7 X
0,50		0,5 X
	Total	6.742,5

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)
 Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs
 L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

- Registre Modèle A.
- Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....
et le Territoire a mis à la disposition du
 collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,

[Signature]

[Signature]

RESIDENCE

TERRITOIRE

Guandé
Kilimngv

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *cinquante neuf* le *septième*
jour du mois de *décembre*, Nous *D. C. Tuitel*
(grade) *Agt*, nous trouvant à *Kallaronoko*
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *Karogema Jean*
Chapuis collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
toire de *Kilimngv* en date du *1er janvier* et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>234</i>	<i>8</i>	<i>177</i>
<i>190</i>	<i>8</i>	<i>147</i>
<i>44</i>	<i>-</i>	<i>30</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur :
I.C. à F =
I.S. à F =
I.B. à F =
Total

Exercice en cours :
144 I.C. à *18.150* F =
I.S. à F =
30 I.B. à *2.450* F =
Total *21.600*

Encaisse pratique.

	Nombre	Total	
Billets de	1.000	100	
	500		
	100	100	X
	50	4.650	X
	20	4.860	X
	10	380	X
	5	20	X
Pièces de	50		
	20		
	5	15	/
	2	4	X
	1	62	- 62
	0,50	1	
Titres valant espèce	Listes de paye (3) 10.507		
	Total	21.600	

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
 et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur,

[Handwritten signatures and stamps]

RESIDENCE *du RWANDA*
 TERRITOIRE *de KIBUNGI*

A.I.M.O.
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T.
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *Cinquante-neuf* le *Septième* (7)
 jour du mois de *Décembre*, Nous *VAN ESPEN L*
 (grade) nous trouvant à *Kwamagana*
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *Sous-Chef*
Gakiza Edouard collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
 toire de *Kibungi* en date du *11 59* et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits. */*

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>/</i>		
<i>/</i>		
<i>/</i>		

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>106</i>	<i>12</i>	<i>59</i>
<i>93</i>	<i>12</i>	<i>37</i>
<i>13</i>	<i>-</i>	<i>22</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : */* I.C. à F =
 I.S. à F =
 I.B. à F =

Total

Exercice en cours : *13* I.C. à *412,5* F = *5.362,50*
 I.S. à F =
22 I.B. à *115* F = *2.530,00*

Total

7.892,50

Encaisse pratique.

	Nombre	Total	
Billets de	1.000	3.000	X
	500	500	X
	100	1.300	X
	50	1.150	X
	20	1.000	X
	10	210	X
	5	5.	X
Pièces de	50	-	
	20	-	
	5	690.	-
	2	24.	X
	1	6.	-
	0,50	1	-
Titres valant espèce	Chèques 1	7.665	-
	Total	7.892,65	

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

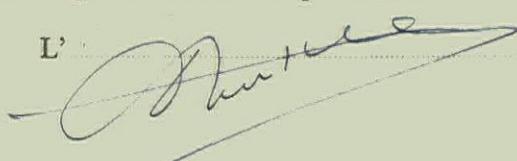
Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

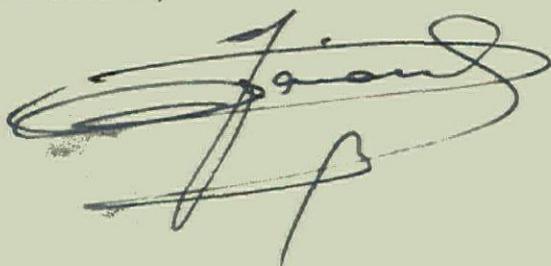
L'argent est conservé à dans

..... et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à Prunagana : aux jour, mois et an que dessus.

L' 

Le collecteur,



RESIDENCE *du Rwanda*
 TERRITOIRE *de Kibungu*

A.I.M.O.
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T.
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *Cinquante neuf* le *septième*
 jour du mois de *Decembre*, Nous

(grade) nous trouvant à
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *Reischuka sous chef*

collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
 toire de *Kibungu* en date du *10-2-59* et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
—	—	—
—	—	—
—	—	—

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>98</i>	<i>9</i>	<i>179</i>
<i>83</i>	<i>7</i>	<i>126</i>
<i>15</i>	<i>2</i>	<i>53</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : — I.C. à F =
 — I.S. à F =
 — I.B. à F =

Total

Exercice en cours : *15* I.C. à *412,5* F = *6187,5*
2 I.S. à *224* F = *448 -*
53 I.B. à *115* F = *6095 -*
 Total *12.730,5*

Encaisse pratique.

	Nombre	Total	
Billets de	1.000	-	
	500	500	X
	100	4400	X
	50	3900	X
	20	2380	X
	10	1510	X
	5		
Pièces de	50		
	20		
	5	40	X
	2		
	1		
	0,50	0,5	✓
Titres valant espèce			
	Total	12.730,5	

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (~~est dépassée de~~ F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à Hyarussange dans une malle
en fer et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à Ruvumapanda aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur,

[Signature]

L' *[Signature]*

RESIDENCE *du RWANDA*
 TERRITOIRE *KIBUNGU*

A.I.M.O.
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T.
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *Cinquante Neuf* le *7-12-1959*
 jour du mois de *Decembre*, Nous *De Luttor*
 (grade) *Comptable du Territoire* nous trouvant à *Imungu*
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *MUGIRANGA*
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
 toire de *Kibungu* en date du *10-Janvier 1959* et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>24</i>	<i>4</i>	<i>62</i>
<i>5</i>	<i>3</i>	<i>19</i>
<i>19</i>	<i>1</i>	<i>43</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : I.C. à F =
 I.S. à F =
 I.B. à F =

Total

Exercice en cours : *19* I.C. à *4.124,5* F = *7.837,5*
1 I.S. à *224* F = *224 -*
43 I.B. à *115* F = *4.945 -*
 Total *13.006,5*

RESIDENCE *de Insaude*
 TERRITOIRE *de Hibunze*

A.I.M.O.
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T.
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *cinquante neuf* le *6*ème
 jour du mois de *Decembre*, Nous *Kanespen De Zutter*
 (grade) *Comptable Central* nous trouvant à *Inamagana*
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *Inaburandi G.*
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
 toire de *Hibunze* en date du *10/2/59* et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>207</i>	<i>12</i>	<i>488</i>
<i>150</i>	<i>11</i>	<i>399</i>
<i>57</i>	<i>1</i>	<i>89</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : *-* I.C. à F =
- I.S. à F =
- I.B. à F =

Total

Exercice en cours : *57* I.C. à *412,5* F = *23.512,5*
1 I.S. à *224* F = *224*
89 I.B. à *115* F = *10.235*

Total

33.971,5 *fs.*

Encaisse pratique.

	Nombre	Total	
Billets de	1.000	-	
	500	1.500	X
	100	9.100	X
	50	10.500	X
	20	8.120	X
	10	4.150	X
	5	5	X
Pièces de	50	-	
	20	-	
	5	405	X
	2	60	X
	1	125	X
	0,50	6,5	
Titres valant espèce			
	Total	33.971,50	

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
 et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à Bunyaga aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur, ..



L'



RESIDENCE
TERRITOIRE

Rwanda
Kibungu

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent Cinquante neuf le 7
jour du mois de Décembre, Nous De Jutter
(grade) nous, trouvant à Rwamapano
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par Usepikwiza M.
collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de terri-
toire de Kibungu en date du 10-2-1959 et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur :

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
—	—	—
—	—	—
—	—	—

Exercice en cours :

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
63	5	72
52	5	61
11	—	11

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : — I.C. à — F =

— I.S. à — F =

— I.B. à — F =

Total

Exercice en cours : 11 I.C. à 4.125 F = 4 537,5

— I.S. à — F =

11 I.B. à 115 F = 1 265,0

Total

5 802,5

Encaisse pratique.

	Nombre	Total		
Billets de	1.000	1	1 000	X
	500			
	100	18	1 800	X
	50	20	1 000	X
	20	52	1 040	X
	10	41	410	X
	5			
Pièces de	50			
	20			
	5	42	210	X
	2	2	60	X
	1	264	264	X
	0,50	11	5,5	X
		4 shield	13	X
	Total	5.802,5		

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

..... et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à Ruvungoma aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur.

Po


L' 

30

Kaya

On compte territorial 923 a M. King...
Norme de : ...
pour ...
plus ...

Exercice 1959

} 1. C.	198 x 64 =	12.672
	21 x 64 =	256
} 1. B.	484 x 20 =	9.680
	21 x 20 =	420
	<u> </u>	22.972

Taxes et prestations

1. C.	798 x 788,50 =	37.323
1. B.	484 x 20,00 =	9.680
	<u> </u>	69.677

Donner réception
à l'Etat de la commune
Sagikwiyé
P.O. de Comptable de C.A.C.

Kwanogwa, le 7/12/59
à C-7.923
De Z. H. C.



69877

227
2500
52.000
35.000

Reçu
du Comptable Territorial 915 à Nibinngu, La

915

Reçu de :

pour adhésion, taxes et participation d'impôt
indigènes pour un mois de décembre 1959

Totaux 7959

1.C. : 296	x 64 =	18.944,00
1.S. : 7	x 64 =	448,00
1.B. : 456	x 20 =	9.120,00
		<hr/>
		28.512,00

Taxes et participation.

1.C. : 296	x 788,50 =	233.576,00
1.B. : 456	x 20,00 =	9.120,00
		<hr/>
		244.696,00

Donnée réception.

de chef de section Nibinngu
Gacpinia

M. Nibinngu, le 12/12/59
Le C.T. 915
De Zutter, L.

d.